



Ville de  
**Kingersheim**

Services à la population

386/2023

## Arrêté temporaire portant réglementation de la circulation et du stationnement

Le Maire de la Ville de Kingersheim

Le 21 septembre 2023

Vu Les articles L 2213-1, L2213-2 et L2542-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu L'article R 411-8 du Code de la Route,

Vu L'instruction interministérielle relative à la signalisation routière –huitième partie – signalisation temporaire, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 modifié,

Vu La demande de l'entreprise TAMAS BTP en date du 23 septembre 2023,

CONSIDERANT que dans le cadre de travaux de renouvellement d'une ligne haute tension par l'entreprise TAMAS, sise 10, rue de la Hardt 68270 WITTENHEIM, il y a lieu de réglementer temporairement la circulation et le stationnement Faubourg de Mulhouse.

### ARRETE

**Article 1** – Du lundi 16 octobre 2023 au lundi 30 octobre 2023, l'entreprise TAMAS BTP est autorisée à effectuer des travaux de nuit de 20h à 6h à hauteur du 73 Faubourg de Mulhouse.

**Article 2** – Sur la section du Faubourg de Mulhouse située à l'angle des rues Hirschau et Stade, la circulation est réduite à une voie et se fera par demi-chaussée de manière alternée par feux tricolores de chantier.

**Article 3** – Pendant la durée des travaux, les feux tricolores existants seront mis au orange clignotant par l'entreprise chargée des travaux et remis en fonction par leurs soins chaque matin.

**Article 4** – Durant ces travaux, le stationnement sera interdit au niveau du 2 rue de Hirschau.

- Une pré-signalisation devra être mise en place 48 heures avant le début des travaux par l'entreprise.

**Article 5** – Pendant les travaux, la vitesse est limitée à 30km/h à hauteur des travaux entre la rue Roedlen et Place de la Libération.

**Article 6** – La signalisation routière adéquate sera mise en place par l'entreprise chargée des travaux.

**Article 7** – La Police Municipale de Kingersheim et tout agent de la force publique sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Le Maire,

Laurent Riche